LEXIA CONSEIL
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 Euros
Siège Social : Parc Edonia – Bat P – 1 rue de la Terre Adélie
35760 SAINT-GREGOIRE
R.C.S. RENNES 821 774 510

BILAN & ANNEXES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

Certifié conforme

Le Président
La société MBR EXPERTISE
Représentée par M Mickaël Brunet

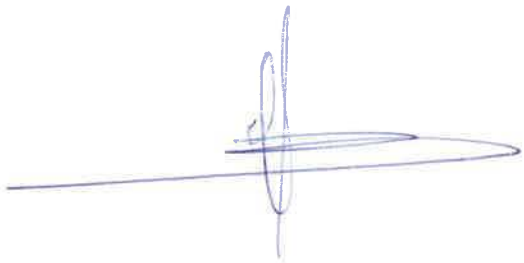

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/08/2024 12			Exercice N-1 31/08/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	471 612		471 612	448 262	23 350	5.21
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	72 555	54 483	18 072	28 122	10 049-	35.74-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	30		30	30		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000		
	Total II	546 197	54 483	491 714	478 414	13 301	2.78
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	238 393	21 413	216 981	203 179	13 801	6.79
	Autres créances	11 983		11 983	19 630	7 647-	38.96-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	159 788		159 788	232 313	72 525-	31.22-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	410 163	21 413	388 751	455 122	66 371-	14.58-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	956 361	75 896	880 465	933 536	53 070-	5.68-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 2 000
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/08/2024 12	Exercice N-1 31/08/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 010)	10 010	10 000	10	0.10
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 110	53 360	52 250-	97.92-
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	188 467	147 859	40 608	27.46
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	156 958	137 248	19 710	14.36
	Subventions d'investissement	6 000	9 000	3 000-	33.33-
	Provisions réglementées				
	Total I	363 545	358 467	5 078	1.42
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	188 526	249 736	61 210-	24.51-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	111 387	1 531	109 856	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 040	114 179	47 139-	41.29-
	Dettes fiscales et sociales	145 241	125 633	19 608	15.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 727	83 990	79 263-	94.37-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	516 920	575 068	58 148-	10.11-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	880 465	933 536	53 070-	5.68-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	389 505	386 654		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 880 465.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 391 175.24 Euros et dégageant un bénéfice de 156 957.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	448 262		23 350
Installations générales agencements aménagements divers	52 131		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 425		
TOTAL	72 555		
Autres participations	30		
Prêts, autres immobilisations financières	2 000		
TOTAL	2 030		
TOTAL GENERAL	522 847		23 350

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			471 612	471 612
Installations générales agencements aménagements divers			52 131	52 131
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 425	20 425
TOTAL			72 555	72 555
Autres participations			30	30
Prêts, autres immobilisations financières			2 000	2 000
TOTAL			2 030	2 030
TOTAL GENERAL			546 197	546 197

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	25 190	9 499		34 689
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 244	550		19 794
TOTAL	44 434	10 049		54 483
TOTAL GENERAL	44 434	10 049		54 483

ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 499				
Matériel de bureau informatique mobilier	550				
TOTAL	10 049				
TOTAL GENERAL	10 049				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 619	15 233	1 440		21 413
TOTAL	7 619	15 233	1 440		21 413
TOTAL GENERAL	7 619	15 233	1 440		21 413
Dont dotations et reprises d'exploitation		15 233	1 440		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 000	2 000	
Clients douteux ou litigieux	16 042	16 042	
Autres créances clients	222 352	222 352	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 383	11 383	
Groupe et associés	100	100	
Débiteurs divers	500	500	
TOTAL	252 376	252 376	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	112	112		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	188 414	60 999	127 416	
Fournisseurs et comptes rattachés	67 040	67 040		
Personnel et comptes rattachés	57 400	57 400		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 958	28 958		
Impôts sur les bénéfices	16 090	16 090		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 632	42 632		
Autres impôts taxes et assimilés	160	160		
Groupe et associés	111 387	111 387		
Autres dettes	4 727	4 727		
TOTAL	516 920	389 505	127 416	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 176			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
RACHAT ANTERIEUR CLIENTELE	294 902		153 360	448 262	
RACHAT CLIENTELE 2024	23 350			23 350	
Total	318 252		153 360	471 612	

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations géné., agencts	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 028
Dettes fiscales et sociales	39 568
Autres dettes	1 659
Total	65 366

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

LEXIA CONSEIL
Société par actions simplifiée au capital de 10.010 euros
Siège social : 1 rue de la Terre Adélie
35760 SAINT-GREGOIRE
821 774 510 R.C.S. RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2024

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 156.956 euros de la manière suivante :

Origine		
Résultat de l'exercice		156.956 euros
Primes d'émission distribuables		1.110 euros
Autres Réserves distribuables		188.467 euros
TOTAL DISTRIBUABLE		*346.533 euros*
Dividendes		
A titre de dividendes	160.000 euros	
Affectation		
Au compte « Autres Réserves »,	186.533 euros	
Totaux	**346.533 euros**	**346.533 euros**

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Date de clôture	Dividendes versés	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non-éligible à l'abattement de 40%
31/08/2023	150.000		150.000
31/08/2022	100.000		100.000
31/08/2021			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

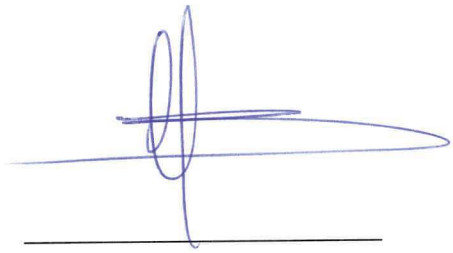

MBR EXPERTISE
Président de LEXIA CONSEIL,
Représentée par Mickaël Brunet,
Gérant.